

abolition des lois de navigation et l'ouverture de nos routes fluviales ; l'organisation de notre système municipal avec l'autonomie des communes, l'abolition de la tenure seigneuriale qui avait été un merveilleux outil de colonisation au début de la colonie, mais qui ne répondait plus au besoin et aux aspirations de l'époque ; l'éclosion d'un esprit public plus libéral, l'apaisement des querelles religieuses et des haines nationales préparèrent le Canada au Pacte confédératif qui a véritablement créé la nation canadienne.

La constitution de 1867 reconnaît à la province de Québec une autonomie absolue. Notre Législature provinciale exerce un contrôle exclusif sur nos lois civiles françaises, sur notre organisation paroissiale, sur notre législation scolaire sur toutes les questions en un mot qui touchent de près ou de loin à notre avenir comme nation. Nous sommes effectivement indépendants et, si vous songez que nous frappons d'un même droit d'importation les produits d'Angleterre et ceux des autres pays, vous admettrez que le lien qui nous unit à la Grande-Bretagne est un lien nominal. Ah ! Messieurs, vous ne sauriez concevoir l'étendue de nos franchises. Si vous assistiez à l'une de nos fêtes nationales, vous vous croiriez transportés au cœur de la France. Le drapeau tricolore flotte au-dessus de nos têtes, des orateurs français exaltent les gloires nationales de la patrie française sans que nos compatriotes d'une autre langue s'en scandalisent ou même s'en étonnent.

Ils nous respectent d'autant plus que nous affirmons avec plus de force notre sang et notre origine. Je vous ai parlé de l'insurrection de 1837. L'un des chefs de la révolte, je pourrais dire l'âme du mouvement militaire, fut l'héroïque Chénier qui mourut les armes à la main dans le cimetière de Saint-Eustache. La nation française lui devait un monument et ce monument au rebelle nous l'avons élevé, par souscription nationale, sur l'un des grands boulevards de Montréal, la ville la plus anglaise de notre province. Messieurs, que pensez-vous de ce trait de libéralité ? (*Bravos répétés*)

* *

Le 24 juin 1895, la foule se pressait aux abords de notre Palais Législatif à Québec, pour assister à l'inauguration de la statue du Chevalier de Lévis. Tout ce peuple était enthousiaste, délirant, car il aime acclamer ce nom populaire entre tous, ce nom qui sonne à ses oreilles comme une fanfare guerrière, qui évoque les souvenirs de l'époque héroïque de notre histoire, qui rappelle le guerrier qui espéra contre toute espérance, et qui, lorsque tout est perdu, jetait sur le champ de bataille de Sainte-Foye un défi à la destinée malheureuse et de sa main puissante enchaînait une dernière fois la victoire au drapeau de nos pères.

Notre culte pour le chevalier de Lévis se comprend ; car si d'autres combats ont

été plus fructueux pour nos armes, aucun ne remue plus vivement la fibre nationale, parce que cette dernière victoire nous vengeait de la défaite des plaines d'Abraham ; parce qu'elle ennoblissait en quelque sorte ceux qui allaient passer sous le joug de l'étranger ; parce qu'elle faisait voir que les fils de tant de gloires n'étaient pas dégénérés, que ceux qui allaient changer d'allégeance étaient une race malheureuse mais fière, vaincue mais indomptée. Eh bien ! messieurs, quels sont ces hommes que j'aperçois sur l'estrade qui domine la foule ? C'est le Consul-général de France, c'est Monsieur le marquis de Lévis et sa famille descendants du grand guerrier et, à leur côté Lord Aberdeen, le Gouverneur-Général du Canada, le représentant de Sa Majesté britannique. Par une de ces délicates attentions, qui nous rendent si chers nos liens politiques, il avait voulu s'associer à cet hommage au vaillant capitaine, au vainqueur des armées anglaises ! Comment, messieurs, pourrions-nous ne pas chérir un régime politique qui, loin de comprimer, active les plus nobles aspirations du cœur humain ? (*Applaudissements*).

Oui, Messieurs, depuis le jour où Champlain fit naître la Nouvelle-France aux rives du Saint-Laurent, nous avons fait une longue route. Aujourd'hui nous donnons l'exemple d'un peuple florissant, pacifique, respecté au dehors sous le pavillon d'un grand peuple, épanchant dans ses vastes solitudes le flot tranquille de sa population, religieux, sans donner à aucun culte l'exclusion ou la prépondérance, présentant au monde le drame vivant de la liberté la plus absolue sous l'égide et le contrôle des lois. La semence est faite, la vaste machine de notre organisation sociale est complète ; notre pays est préparé pour ce voyage au long cours où doivent se dévoiler, suivant la parole de Lacordaire, les îles fortunées de l'avenir. (*Bravos*).

L'avenir ! il serait plus que téméraire de chercher à soulever le voile qui la dérobe à nos regards. Mais le continent américain doit-il se développer, franchir et remonter le fleuve de la civilisation dans l'homogénéité d'une seule et grande nation ? Des voix autorisées ont depuis longtemps répondu à cette question. Un grand penseur a dit que la nature et l'histoire se réunissent pour établir qu'une grande république indivisible est une chose impossible. Dans tous les cas, il est permis de croire que, réalisant les appréhensions de son fondateur, l'illustre Washington, le colosse américain croulera et que trois ou quatre grands États s'élèveront sur ces ruines. En présence de cette éventualité, il est permis, à quiconque connaît les tendances de la race allemande et la position qu'elle occupe en Amérique, de prédire qu'un empire allemand surgira dans la vallée du Mississippi qu'elle contrôle déjà par sa langue, sa littérature et son influence sur les affaires publiques.

Cet empire naissant aux rives du Missis-

sipi ne vous fait-il pas rêver à un autre empire se déployant sur les bords du Saint-Laurent, jouant sur le continent le rôle de la France en Europe, pays de civilisation et de liberté, pays généreux prêt à combattre un grand principe ou pour la défense d'une sainte cause ; faisant éclore les plus belles fleurs de l'art, les plus beaux fruits de la pensée, manifestant dans le Nouveau-Monde les initiatives fécondes et les vertus brillantes de l'âme française ?

C'est un rêve, je le sais, un rêve ambitieux, mais un de vos grands écrivains l'a dit : « Tout ce qui a été fait de grand dans le monde a été fait au nom d'espérances exagérées. » C'est un rêve, mais j'ai foi dans ce rêve parce que j'ai foi dans la vitalité de notre peuple, parce que je crois qu'il a conservé intacte la racine morale de sa puissance et ce *potius mori quam feclari* qui l'a sauvé au jour du danger et des défaillances nationales. (*Applaudissements*).

Pour le moment, nous poursuivons notre carrière, partagés entre deux sentiments : notre affection pour la France et notre reconnaissance pour l'Angleterre. La province de Québec a une belle et noble devise : « Je me souviens ! » Elle se souvient de son origine, du grand et beau pays qui a protégé son berceau, des sacrifices qu'elle a inspirés, du sang qu'elle a fait verser ; elle suit amoureusement du regard la marche glorieuse de la France à travers le monde, se réjouissant de ses triomphes, compatissant à ses défaites, car jamais, oh ! jamais, nous n'avions senti comme nous vous aimions que lorsque la douleur est venu s'asseoir à votre foyer. Avec vous, nous avons pleuré sur des malheurs immérités ; avec vous, nous avons gémi lorsqu'un vainqueur impitoyable a violemment arraché des bras de la France les deux filles de sa pensée, l'Alsace et la Lorraine, toujours aimées, jamais oubliées ! (*Vive émotion, salves d'applaudissements*).

Mais la province de Québec se souvient aussi de ce qu'elle doit à l'Angleterre. Elle ne saurait oublier qu'après bien des luttes, il est vrai, après un siècle de revendications constitutionnelles, la raison supérieure de ses hommes d'État lui a assuré la reconnaissance complète de ses droits civils et politiques. C'est ce double sentiment, cette dualité d'affection que notre premier ministre, M. Laurier, exprimait excellemment l'an dernier, à Paris, par ce vers de Victor Hugo :

*Fidèle au double sang qu'ont mis dans ma veine
Mon père vieux soldat, et ma mère vendéenne !*

Comme je l'ai dit, il y a un instant, nous élèverons bientôt à Champlain un monument digne de sa mémoire. Une nation doit pleurer ses morts et, quand une vie a été toute donnée à la Patrie, il faut en rappeler le souvenir. Le souvenir retient ce qui échappe, rend présent ce qui est passé, fait revivre ce qui n'est plus. J'entends le souvenir, non d'une heure, non d'un jour, mais le souvenir des siècles, le souvenir de l'histoire qui recueille les grands dévouements, les grave sur le marbre ou le bronze